

Ecrit par le 23 novembre 2024

Un policier allemand en renfort des gendarmes du peloton d'autoroute d'Orange



Depuis le 1er juillet 2023, l'escadron départemental de sécurité routière de Vaucluse situé à Orange accueille un policier allemand. Dans ce cadre, Sébastien Wahls, Polizeicommissar à Bochum, ville située dans la Ruhr entre Düsseldorf et Dortmund, apporte un soutien aux gendarmes sur le terrain dans le cadre de l'accomplissement de missions de prévention et de sécurité publique, mais également aux ressortissants européens présents en France.

Présent en Vaucluse sur cette zone fortement impacté par le flux touristique pendant la période estivale, le représentant des forces de l'ordre d'Outre-Rhin, a du, dès son premier jour, intervenir lors d'un

Écrit par le 23 novembre 2024

accident sur l'A7 impliquant des ressortissants allemands, pour les conseiller et les rassurer. Un peu plus tard, il est intervenu au profit d'une famille allemande, victime d'un vol sur une aire d'autoroute et quelque peu surprise de trouver sur le chemin des vacances une casquette 'Polizei'.

Ce type de renforts n'est pas inédit cependant en Vaucluse puisqu'Avignon accueille depuis de nombreuses années déjà des policiers européens durant le festival de théâtre. Cette année encore des policiers allemands et espagnols seront présents. Par ailleurs, une commission d'évaluation des dispositifs de sécurité du festival à l'échelle européenne s'est également rendue à l'ouverture de l'événement théâtral. Elle était composée de représentant des forces de l'ordre originaire de Suède, du Portugal et d'Allemagne.

L.G.

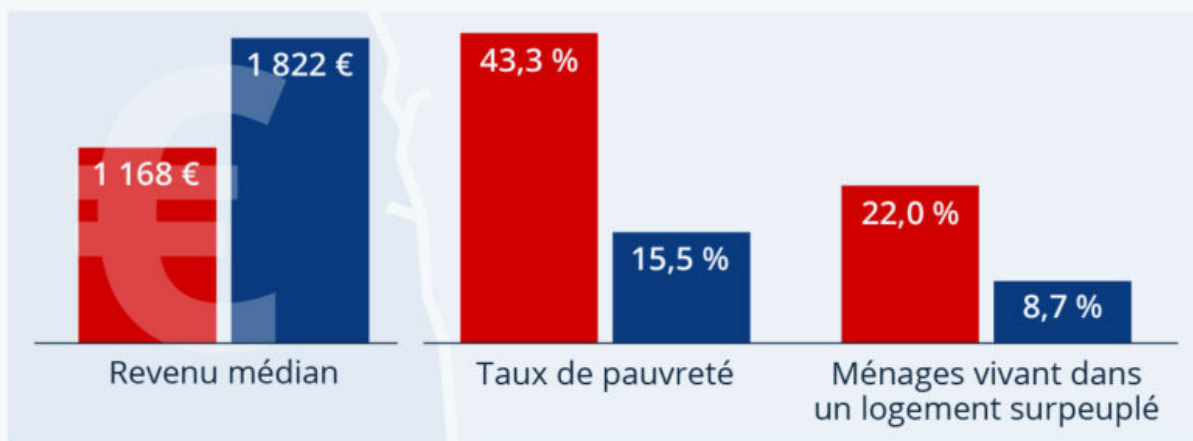
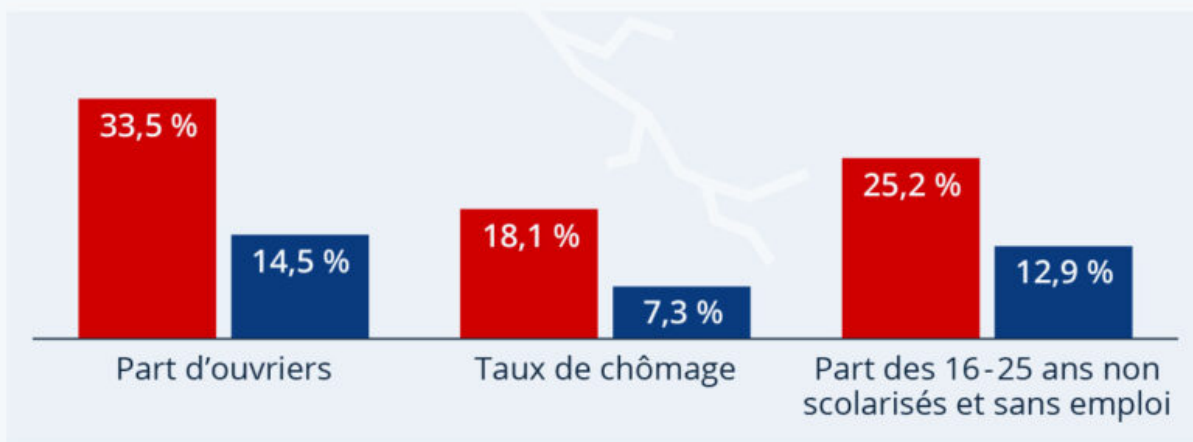
Banlieues, une fracture sociale

Écrit par le 23 novembre 2024

Banlieues, une fracture sociale

Comparaison d'indicateurs socio-économiques entre les quartiers prioritaires et l'ensemble de la France

■ Quartiers prioritaires * ■ Ensemble de la France



* Quartiers prioritaires (QP) : revenu moyen < 11 250 €/hab/an. En 2022, 5,4 M de personnes (8 % de la pop.) vivaient dans 1 514 QP répartis dans 859 communes. Dernières données disponibles : 2019/2020, sauf chômage : 2022.

Sources : Insee, ONPV, DARES, Observatoire des inégalités



statista

Ecrit par le 23 novembre 2024

Les émeutes urbaines qui ont éclaté en France suite à la mort du jeune Nahel lors d'un contrôle policier ont ravivé les débats déjà anciens sur les problèmes des banlieues françaises, qui mêlent à la fois des questions sociales, historiques, d'urbanisme et de sécurité. Malgré les « plans banlieues » déployés dans le pays depuis plus de quarante ans, les politiques à l'égard des quartiers populaires n'ont pas réellement réussi à résorber les [inégalités](#) et la fracture sociale qui subsistent avec le reste de la population française.

Ces quartiers dits « prioritaires » sont généralement définis par le niveau de revenu de la population : moins de 11 250 euros annuels par habitant. Le [gouvernement français](#) dénombre 1514 quartiers prioritaires répartis sur 859 communes et ils concernent environ 5,4 millions d'habitants, soit 8 % de la population française. Ces quartiers situés aux marges des villes concentrent les populations les plus exposées aux difficultés financières et aux problèmes sociaux : familles monoparentales les plus modestes, jeunes et immigrés les moins qualifiés.

Dans ces quartiers, le taux de chômage est 2,5 fois plus élevé que la moyenne nationale et environ le quart des jeunes de 16 à 25 ans sont non scolarisés et sans emploi (contre 13 % dans l'ensemble de la population). Comme le montre également notre graphique, la moitié des habitants des quartiers prioritaires vit avec moins de 1 168 euros par mois ([revenu net médian](#)), contre 1 822 euros pour l'ensemble des Français. Cela représente environ 650 euros de moins par mois pour vivre. Le taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires dépasse ainsi 40 %, un chiffre 3 fois plus élevé que la moyenne nationale.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme

Ecrit par le 23 novembre 2024



Excédés par la multiplication des agressions à leur rencontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accroissent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Écrit par le 23 novembre 2024

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Ecrit par le 23 novembre 2024

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisollo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »

« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »

Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.

« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Ecrit par le 23 novembre 2024

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles sessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également [des fiches d'informations](#) consultables sur le site referentsurete.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle [Vincent Faure](#), maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élus de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Écrit par le 23 novembre 2024

pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fraternité et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »

Comment réagir face à une personne agressive?

Confinement, anxiété, isolement... Le contexte de crise sanitaire peut créer de la colère et se transformer en agressivité.

Origine de l'agressivité

La colère et l'agressivité qu'elle génère sont toujours la conséquence d'une frustration comme la privation de besoins qui nous semblent légitimement dus (espace, temps, liberté, relation...)

Garder son calme

Ce n'est généralement pas vous qui êtes visé personnellement mais plutôt l'entreprise, l'administration, l'insitution qui vous emploie, ou l'uniforme que vous portez.

Gardez votre sang froid
Restez courtois, calme et poli
Adoptez une attitude neutre

Écouter pour comprendre...

... l'autre

En identifiant son profil, ses croyances et son système de valeurs, vous pourrez comprendre ce qui est important pour lui.

... sa problématique

En lui accordant une véritable attention pour comprendre la nature de son problème, en comprenant qu'il puisse être énérvé, vous êtes sur la bonne voie pour désamorcer le conflit.

Et faire preuve d'empathie

Essayez de sortir de **VOTRE** cadre de référence pour comprendre votre interlocuteur. Visualisez la situation à travers **SON** regard.

Écoute active

En adaptant votre langage corporel :

- Expression du visage
- Contact visuel
- Posture, gestes
- Distance physique

Par des attentions verbales :

- Signes d'encouragement
- Intonation
- Répétition à la lettre

En maîtrisant votre voix :

- Timbre
- Volume
- Rythme
- Ton
- Débit

En considérant l'autre :

- Reconnaître les émotions de l'autre
- Réfléter ses sentiments (vous avez l'air..., vous semblez...)

En montrant que vous écoutez :

- Reformuler (Si j'ai bien compris...)
- Acquiescer
- Faire préciser (questions ouvertes)
- Résumer les idées maîtresses

Créer une relation de confiance mutuelle

Le rapport avec l'individu va se renforcer par l'adaptation à son vocabulaire et à la prise en compte de ce qui est important pour lui. Se sentant écouté, son agressivité va diminuer. Il pourra ainsi consentir à vous laisser vous exprimer et trouver le temps de lui offrir des solutions ou de lui proposer des alternatives.

L'issue

Une fois que vous avez convenu d'une solution ensemble, prenez le temps de lui expliquer les prochaines étapes. Retenez que la résolution d'un problème n'est pas impérative, mais qu'en revanche sa considération l'est pour espérer une issue favorable au conflit.

Face à une personne suicidaire, armée ou à toute autre situation de danger immédiat, faites immédiatement appel au 17.

Barrières à la communication :

- Donner des directives ou des ordres
- Menacer, juger, critiquer, blâmer
- Contrer, argumenter
- Étiqueter, ridiculiser, humilier
- Éviter le sujet, faire de l'humour

- Ne l'interrompez pas.
- Ne terminez pas les phrases à sa place
- Ne tirez pas de conclusions trop rapides
- Résistez à l'envie de résoudre le problème de façon simpliste

La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Écrit par le 23 novembre 2024

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclut Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprises le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangerons les petits trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Ecrit par le 23 novembre 2024

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure », confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savent pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisol, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5^e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discussions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Ecrit par le 23 novembre 2024

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective

Ecrit par le 23 novembre 2024

« Je pensais que l’humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C’est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu’on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n’y arriveront pas. Il faut mettre de l’humain dans ce qui nous uni car aujourd’hui on perd de l’humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l’Etat

Conscient d’une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d’un centre d’analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.

Ce dernier pilotera le déploiement d’un pack sécurité comprenant :

- la création d’un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l’objet,
- le renforcement du dispositif ‘Alarme élu’, qui permet aux élus qui se sentent menacés d’alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d’appel au 17, et bénéficier d’une vigilance renforcée de la part des forces de l’ordre,
- le rappel aux préfets du principe ‘une menace = une évaluation’, pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d’amplifier la démarche « d’aller-vers » des forces de l’ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Test : la gendarmerie vous propose d’évaluer le risque cambriolage de votre domicile

Ecrit par le 23 novembre 2024



Alors que de nombreux Français s'apprêtent à partir en vacances, la gendarmerie nationale propose de répondre à un test afin d'évaluer la vulnérabilité de son domicile contre le cambriolage. En 20 questions concrètes, le site referentsurete.fr permet aux particuliers d'évaluer rapidement leur risque d'effraction sur une échelle de 0 à 50 (50 étant le risque maximum).

« Un cambriolage dure le plus souvent moins de 10 minutes, explique la gendarmerie en préambule de [ce test](#). Le cambrioleur cherche donc au domicile de ses victimes des points de faiblesses susceptibles de faciliter son action. Il est donc nécessaire de tenter de le dissuader d'agir ou de le ralentir au maximum s'il a débuté son acte de malveillance. Avec ce questionnaire interrogez-vous sur la vulnérabilité de votre habitation. »

Une fois le constat dressé sur la vulnérabilité de votre habitation vous pourrez ensuite télécharger [une plaquette d'information pour lutter contre les cambriolages](#).

Le site propose également [d'autres fiches conseil pratiques](#) sur les clôtures, les portails, le vitrage, les portes, les serrures, les rideaux métalliques, les coffres forts et même les systèmes de protection de franchissement de véhicules.

[Cliquez ici pour réaliser le test : 'Mon domicile est-il exposé aux cambriolages ?'](#)

Des conseils de prévention auprès des collectivités et des entreprises aussi

Le site referentsurete.fr ne s'adresse pas qu'aux particuliers puisqu'il propose également de nombreux

Ecrit par le 23 novembre 2024

conseils [aux entreprises](#) et [aux collectivités](#).

Depuis 2007 les référents sûreté de la gendarmerie œuvrent dans l'accompagnement et le conseil de ces derniers afin d'améliorer leur protection. Diplômé en prévention technique de la malveillance et spécialisé dans le domaine de la vidéo protection, chaque militaire a une connaissance des modes opératoires de la délinquance permettant ainsi de mieux appréhender ce sujet.

Par ailleurs, si vous désirez qu'un référent sûreté intervienne sur un projet particulier (ESSP-Etude de sûreté et de sécurité publique-, audit, diagnostic, intervention publique...), vous pouvez solliciter par écrit celui de la gendarmerie en Vaucluse à l'adresse figurant en fin d'article. Dans ce cadre, il existe d'ailleurs un référent gendarmerie dans chaque département de France et de [la région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

L.G.

Contact : Cellule prévention technique de la malveillance de la gendarmerie nationale de Vaucluse. 20 boulevard Raspail. 84 000 Avignon. cptm.ggd84@gendarmerie.interieur.gouv.fr

5 conseils pour voyager en toute sécurité cet été

Écrit par le 23 novembre 2024



Les vacances d'été font de vous la proie idéale des hackers. Évitez cette fâcheuse situation grâce à ces 5 conseils de cybersécurité.

Les voyages d'été approchent et vous planifiez vos vacances bien méritées ? De simples actions telles que l'utilisation du Wi-Fi public dans les aéroports, les hôtels ou les lieux touristiques peuvent rendre vos appareils vulnérables au piratage et compromettre votre cyber-identité. Pour vous aider à protéger votre identité, vos données financières, vos documents sensibles et vos mots de passe, voici 5 bonnes pratiques en matière de cybersécurité à adopter cet été.

1. Limitez les messages sur les réseaux sociaux qui mentionnent votre destination

Les posts sur les réseaux sociaux sont devenus l'activité préférée des voyageurs. Cependant, il peut être dangereux de publier des messages pendant que vous voyagez et de divulguer votre position exacte alors que vous êtes encore sur place. Une fois que votre position est exposée publiquement, n'importe quel acteur malveillant peut vous prendre pour cible. Bien que cela puisse sembler improbable en tant que touriste, les locaux qui connaissent mieux votre environnement auront plus de facilité à vous localiser que vous ne le pensez. Si vous êtes toujours tenté de publier, attendez d'avoir déménagé dans une nouvelle destination ou mieux encore, le moment où vous serez rentré chez vous.

2. Évitez les réseaux Wi-Fi publics

Bien qu'il puisse être difficile de trouver un réseau Wi-Fi fiable lors d'un voyage, il vaut mieux être en sécurité que dangereusement connecté aux réseaux Wi-Fi publics. Les attaquants peuvent utiliser ce que

Ecrit par le 23 novembre 2024

l'on appelle une attaque de type « man-in-the-middle » (MITM) lorsque votre appareil est connecté à un réseau Wi-Fi public, ce qui permet aux hackers d'accéder à votre navigateur ou à votre application et de récupérer vos données stockées. En règle générale, les réseaux Wi-Fi publics doivent toujours être évités.

3. Envisagez d'utiliser un VPN

Lorsque vous voyagez, l'utilisation d'un réseau privé virtuel (VPN) vous permet de rester protégé lorsque vous vous connectez depuis n'importe quel endroit. Non seulement un VPN vous permet d'éviter la limite de bande passante, mais il protège également votre identité en ligne et sécurise votre connexion depuis n'importe quel endroit, même si vous vous trouvez sur un tout autre continent.

4. Téléchargez les documents importants pour les sauvegarder

Voyager vers des destinations et des attractions touristiques nouvelles et inconnues peut être chaotique, ce qui augmente le risque de vol ou d'égarement d'effets personnels importants (passeports, visas, dossiers médicaux, etc.). En téléchargeant des copies de ces documents importants contenant des informations très sensibles vers un gestionnaire de mots de passe sécurisé, vous disposerez de copies numériques de sauvegarde en cas de perte ou de vol.

5. Partagez en toute sécurité des informations d'urgence avec une source de confiance

Pendant vos vacances, renforcez votre sécurité en partageant des informations importantes avec des membres de votre famille ou des amis de confiance, afin qu'ils puissent y accéder en cas d'urgence. Utilisez un service chiffré pour partager en toute sécurité des informations d'assurance ou des documents d'identité, comme votre passeport, pour une durée limitée. Ainsi, en cas d'urgence médicale ou autre, il pourra vous aider sans que des informations sensibles soient exposées par mail, SMS ou messagerie, même à l'autre bout du monde.

Arnaud De Backer, Channel Sales Manager EMEA, Chez Keeper Security.

Avignon accentue la vidéo-verbalisation

Ecrit par le 23 novembre 2024



Cécile Helle, maire d'Avignon l'avait annoncé il y a quelques semaines [lors de son bilan de mi-mandat](#) : la Ville allait notamment moderniser son parc de vidéo-surveillance. Objectif : lutter contre la délinquance et les incivilités mais aussi faciliter la vidéo-verbalisation.

Pour cela, outre les caméras fixes de vidéo-surveillance déjà installée ou à venir, la cité des papes vient d'équiper l'un de ses véhicule électrique afin qu'il puisse réaliser des contrôles mobiles comme le font désormais Lyon et Villeurbanne depuis le mois d'avril dernier.

Ce dispositif de Lecture automatique de plaques d'immatriculation (Lapi) est embarqué sur une Renault Zoé du service des ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) de la commune d'Avignon (voir photo ci-dessus).

« Ce système de contrôle de stationnement payant avec émission de forfait de post-stationnement (FPS) en situation embarquée et délocalisée » permettra dorénavant de constater les infractions et de procéder à l'envoi, si nécessaire, d'une contravention au domicile des contrevenants.

Tolérance zéro

Ce nouvel outil mobile de contrôle s'inscrit dans la même logique que la pose annoncée de pièges photographiques afin de verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« La Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts, expliquait Cécile Helle. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. »

Renforcement de la Police municipale

Par ailleurs, si la commune s'est félicitée de [l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale](#)

Ecrit par le 23 novembre 2024

[en Vaucluse](#) dont Avignon va bénéficier, la Ville a aussi annoncé il y a peu qu'elle allait renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

L.G.

Sorgues : Eurencos inaugure son siège social et confirme son enracinement en Vaucluse



[Le groupe Eurencos](#), fabricant d'explosifs et d'additifs pour carburants destinés aux marchés civils et de la défense, vient d'inaugurer son nouveau siège social situé à Sorgues. Pour la société, qui dispose déjà d'une unité de production historique implantée à quelques centaines

Ecrit par le 23 novembre 2024

de mètres, cette arrivée marque un ancrage encore plus important dans le Vaucluse. Preuve en est, le leader européen des poudres et explosifs s'associe à la CCI de Vaucluse pour ouvrir prochainement une formation pyrotechnie sur le campus consulaire d'Avignon.

Si le transfert du siège social d'Eurengo depuis Massy en région parisienne avait été décidé en 2020, c'est fin mai que le groupe a officialisé cette arrivée. Pour l'occasion, [Emmanuel Chiva](#), Délégué général de l'armement, était aux côtés de [Thierry Francou](#), PDG d'Eurengo pour inaugurer le nouveau siège sorguais s'étendant sur 2 000m² avec un potentiel d'extension de 1 000m² supplémentaires.

« Si la décision de s'installer ici a été prise avant le Covid, avec la crise sanitaire il nous a fallu un peu de temps pour nous installer même si nous avons commencé à occuper les locaux depuis 1 an déjà », explique le PDG d'Eurengo.



Le site de production de Sorgues du leader européen des poudres et explosifs. ©Eurengo

Priorités aux entreprises locales pour ces travaux de plus de 1M€

Pour cela, l'entreprise a consacré un peu plus de 1M€ afin de réaménager et moderniser pendant 6 mois ces anciens locaux appartenant jusqu'alors à la société Saint-Gobain.

« Toutes les entreprises sélectionnées pour les travaux se situent toutes à moins de 30 kilomètres d'ici », insiste Thierry Francou qui a tenu également à saluer l'accompagnement dont a bénéficié ce projet d'installation de la part de la préfecture de Vaucluse, de la commune de Sorgues et de l'intercommunalité, du Département, de la Région ainsi que de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse « alors que le foncier économique manque ».

Écrit par le 23 novembre 2024

« Nous sommes dans le territoire depuis un siècle et nous y serons encore dans un siècle. »

Thierry Francou, PDG d'Eurengo et président de la SNPE

Pour Eurengo, ce déménagement permet également de se rapprocher d'un de ses sites de production historique que les Vauclusiens connaissent plutôt sous le nom de 'poudrerie' ou de SNPE (Société nationale des poudres et des explosifs) dont Thierry Francou a été nommé président depuis quelques mois sur proposition du ministre de l'économie*.

En effet, descendante directe de la ferme des Poudres et Salpêtres créée sous le règne de Louis XIV, la SNPE, dont cette dénomination remonte à 1971, dispose d'une 'Poudrerie nationale' implantée à Sorgues depuis 1915 au lieu-dit 'la Traille', entre l'ancienne route nationale 7 et le Rhône.

« Ce nouvel environnement de travail au cœur de la Région Sud est également une preuve supplémentaire de notre engagement à renforcer notre ancrage territorial, et vient conclure une nouvelle phase de notre transformation pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, se félicite le PDG d'Eurengo. Pour nous, notre ancrage local est déterminant. Nous sommes dans le territoire depuis un siècle et nous y serons encore dans un siècle. »

Un pôle de recherche stratégique

Actuellement, le nouveau siège accueille déjà près de 120 salariés de la direction générale ainsi que l'ensemble des fonctions 'support' du groupe (achat, Ressources humaines, finances...). Le site abrite également un centre recherche et de développement regroupant près d'une trentaine de personnes travaillant en étroite collaboration avec les 4 autres sites du groupe implanté à Bergerac ainsi qu'en Belgique et en Suède.

Cette unité de R&D travaille notamment sur des modélisations de simulations ainsi que sur du développement 3D. Ces équipes de recherche (une cinquantaine de personnes pour les 4 sites) élaborent ainsi les meilleures façons d'optimiser la combustion de la poudre.

« Ce qui est important c'est la capacité d'allumage de l'ensemble des grains de poudre situés dans les différentes chambres car c'est ce qui permet de maîtriser la montée en pression et propulser un obus à une quarantaine de kilomètres », explique Alain Tronche, directeur technique d'Eurengo.

Ecrit par le 23 novembre 2024



La connaissance de la capacité d'allumage de l'ensemble des grains de poudre permet de maîtriser la montée en pression et propulser un obus à une quarantaine de kilomètres comme c'est le cas avec les canons Caspar de Nexter. ©Eurengo

Des unités d'artillerie longue portée qui donnent pleinement satisfaction à l'armée ukrainienne, qui dispose actuellement d'une trentaine d'engins de ce type donnés par la France (voir ci-dessous).

Ecrit par le 23 novembre 2024



© C Dans l'air-France 5

Ces modélisations permettent ainsi de comprendre ce qui se passe dans une culasse d'un canon de type Caesar, qui s'illustre actuellement en Ukraine, dont une partie des munitions à charges modulaires sont conditionnées dans l'usine de Sorgues.

« Si on fait trop de 'grains', le canon explose car la pression est trop haute, complète Thierry Francou. Si on ne brûle pas assez vite, le projectile ne sort pas suffisamment vite et il va moins loin. C'est très fin et la forme du grain est importante. »

Le laboratoire travaille aussi sur les allumeurs de charge du missile pour Mica anti-aérien. Les ingénieurs d'Eurengo devant notamment maîtriser des vitesses de propagation de l'ordre de 8 000 mètres/seconde. Les poudres d'Eurengo servent aussi à la confection d'obus de mortier, de munitions de gros calibre, de cartouche de chasse...

Vers une économie de guerre ?

« Nous avons la capacité de fabriquer ces matières premières de base, de mettre en forme ces grains et ensuite de les mettre dans des systèmes qui vont aller chez les munitionnaires, complète le PDG d'Eurengo. Nous servons ainsi l'ensemble des munitionnaires européen depuis nos sites. La maîtrise d'un produit pyrotechnique en toute sécurité avec une performance donnée c'est une reconnaissance des compétences des équipes d'Eurengo actuellement. »

Cette réorganisation des activités intervient alors qu'avec la guerre en Ukraine, la situation internationale a rappelé durement les réalités des enjeux de souveraineté industrielle en matière de défense.

Ainsi, l'usine de Sorgues, premier employeur industriel de la commune avec 365 salariés, devrait voir sa

Ecrit par le 23 novembre 2024

production d'explosifs à haute performance largement augmenter dans les années à venir. Une 'remontée en charge' déjà entamée depuis plusieurs années avec de nombreux investissements, comme notamment en 2021 avec la réalisation d'une station de traitement actif des rejets du site sorguais, qui vise à doubler les capacités de production de ce groupe employant au total près de 1 200 collaborateurs.



Le groupe Eurenco, qui regroupe près de 1 200 collaborateurs, dispose de 2 sites en France (à Sorgues et Bergerac) ainsi qu'en Belgique et en Suède.

Une ré-industrialisation illustrée également par la récente décision d'augmenter la capacité de production de poudres de gros calibre principalement destinées à l'artillerie de 155mm sur le site de Bergerac.

« Aujourd'hui, ces investissements sur l'ensemble des sites nous permettent de monter en capacité, assure Thierry Francou. Mais la problématique ce n'est pas la demande, c'est qu'elle est le bon niveau de réponse et quelles sont les moyens, les compétences et les personnes qu'il faut mettre en place pour atteindre ces objectifs ? » En attendant, le groupe a réalisé une chiffre d'affaires en hausse de +30% en 2022 pour atteindre 300M€.

« Nous devrions aussi enregistrer une augmentation de +30% pour l'année 2023 et atteindre le doublement de notre CA en 2025 comme cela avait été prévu par le groupe, poursuit le PDG d'Eurenco. Nous devrions continuer à croître ensuite. Nous avons des produits phares, très demandés avec une visibilité sur nos marchés jusqu'à quasiment 2030. » De quoi envisager la perspective de réaliser 800M€ de chiffre d'affaires à cette horizon.

Ecrit par le 23 novembre 2024

Eurengo recrute et lance une formation avec la CCI de Vaucluse

Afin de faire face à ce développement, le groupe entend aussi se donner les moyens humains pour relever ces défis. Ainsi, après avoir lancé en début d'année sa campagne de recrutement des alternants, le leader européen des poudres et explosifs veut encore embaucher. Actuellement, [une trentaine de postes sont à pourvoir au sein du groupe](#) dont 18 à Sorgues (11 CDI et 7 alternants).

« Nous avons recruté 300 personnes sur l'ensemble du groupe depuis 2019 et nous allons encore continuer à embaucher, précise Thierry Francou. Nous cherchons des personnes de tous niveaux : opérateurs, techniciens, ingénieurs... »



Gérard Frut (à gauche), président du Campus pyrotechnie du futur, et Thierry Francou, PDG d'Eurengo officialisent la création d'une antenne du Campus pyrotechnie du futur au sein du Campus de la CCI de Vaucluse qui va devenir 'L'Académie Vaucluse Provence'. ©Eurengo

Afin d'anticiper une partie de ses besoins en personnel, Eurengo, [la Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) et [l'association Campus pyrotechnie du futur](#) viennent d'ailleurs de s'associer afin de créer une antenne de cette formation peu répandue au sein du campus de la CCI à Avignon.

Avec cette annonce officielle, qui vient d'être faite au salon du Bourget, l'objectif pour la CCI 84 est de développer son campus qu'elle souhaite renommer 'Académie Vaucluse Provence'. En effet, si la chambre consulaire vauclusienne offre déjà un répertoire important de formations, elle ambitionne de développer

Écrit par le 23 novembre 2024

son offre dans le secteur industriel dont ont besoin les entreprises locales.

« C'est un des grands projets de notre mandature : la formation ! »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

« C'est un des grands projets de notre mandature : la formation !, insiste Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. L'Académie Vaucluse Provence accueillera l'ensemble des formations inter-métiers que nous allons construire avec les fédérations professionnelles et les entreprises des territoires de notre Région Sud. C'est un immense honneur de recevoir, en Avignon, au sein de notre campus, les formations dispensées par le Campus pyrotechnie de Bourges. Nous allons travailler main dans la main pour une plus grande réussite de nos entreprises ».

« Cette antenne va nous permettre de renforcer et accélérer la formation des nouveaux arrivants au sein du groupe, confirme Thierry Francou. Dans un marché en forte tension, les formations délivrées pour toutes les catégories de personnels permettront de renforcer notre ADN de pyrotechnicien. »

La formation débutera en novembre prochain

Créé à Bourges en février 2022, [le Campus pyrotechnie du futur](#) est spécialisé dans les formations liées aux métiers de la pyrotechnie en s'appuyant sur les entreprises nationales du domaine. Dans ce cadre, l'association entend déployer certaines de ces formations à proximité de sites industriels pyrotechniques afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Pour le Campus « la situation géographique d'Avignon répond à cet enjeu compte tenu de la présence d'acteurs majeurs dans la région. »

Par ailleurs, « cet accord de partenariat avec un acteur majeur de la pyrotechnie militaire est la traduction du bien fondé de notre démarche, à vocation nationale, pour diffuser la culture pyrotechnique, ses innovations, en assurer son attractivité et développer ses compétences », complète Gérard Frut, président du Campus pyrotechnie du futur.

La première formation dispensée par l'association sur le campus de la CCI de Vaucluse, au profit des industriels de la région, dont principalement d'Eurengo, aura lieu à partir de novembre 2023. Elle devrait réunir plus d'une vingtaine de personnes pour débiter.

Laurent Garcia

**Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'État a pris la totalité du capital de la holding SNPE, qui détient 100% d'Eurengo, sa filiale opérationnelle. Eurengo est ainsi l'entité 'active' de la SNPE qui n'a pas de personnel et appartenait auparavant au groupe public Giat Industries, propriétaire du fabricant de blindés et de munitions Nexter qui vient d'ailleurs de fusionner ses marques avec l'Allemand KMW sous la nouvelle bannière KNDS.*

Production d'additifs : le site de Sorgues renforcé

Ecrit par le 23 novembre 2024

Veryone, société du groupe Eurenco, est le leader mondial de la production et de la vente du Nitrate d'éthyle hexyl (NEH). Cet additif chimique améliorant la combustion et réduisant les émissions du carburant diesel, est produit sur deux lignes de production de Sorgues. Tout récemment, Veryone vient d'acquérir les équipements de l'usine d'EPC groupe, un de ses concurrents basé au Royaume-Uni, après que ce dernier a décidé de se désengager de cette activité.

En rapatriant dans le Vaucluse cette partie 'additifs', qui représente tout de même un tiers du CA total du groupe, Eurenco va créer 18 emplois (11 CDI et 7 alternants) sur son site de Sorgues qui disposera d'une capacité de production de l'ordre de 80 000 tonnes par an. L'objectif étant, grâce à ses 7 sites de stockage dans le monde (16 000 tonnes de stock au total), de fournir du NEH n'importe où et n'importe quand sur le marché mondial destinés aux grandes compagnies pétrolières et les fabricants de 'packages' de performance pour carburants.



Cet été, tout baigne au Lac de Montoux !

Ecrit par le 23 novembre 2024



La baignade au lac de Monteux est de nouveau surveillée certains jours de la semaine. Les activités nautiques, elles, feront leur grand retour demain. À vos maillots !

L'été arrive à grands pas, et qui dit saison estivale, dit baignade. Depuis le samedi 10 juin, le lac de Monteux est de nouveau surveillé par les maîtres-nageurs de l'[Association de formation au secours aquatique](#) (AFSA) de Vaucluse. Désormais, la baignade sera sous surveillance tous les mercredis, samedis et dimanches de 11h à 19h, et tous les jours à partir du 1^{er} juillet.

Dès demain, ce samedi 17 juin, les activités nautiques vont faire leur grand retour. Il sera possible de louer des pédalos, des canoës-kayaks ou encore des paddles. Cette année, il n'y aura pas de structure gonflable sur le lac. En revanche, une grande nouveauté fait son apparition : la location de vélos.

V.A.

Jacques Pitoux révolutionne la lutte contre

Ecrit par le 23 novembre 2024

l'incendie avec son Block'Fire



Jacques Pitoux, inventeur originaire de Salon-de-Provence, a créé une boule à déclenchement automatique qui éteint les incendies. Après 5 ans de recherches et de travail en collaboration avec le Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), le Block'fire sera en vente dès cet été. D'ores et déjà commandé par les forces d'incendie et de secours, il sera très prochainement accessible aux entreprises et particuliers. Le block'fire figurera d'ailleurs début septembre, dans les rayons d'une enseigne de bricolage.

«L'idée du Block'fire est venue lorsque nous travaillions, avec mon associé, sur un drone-pompier, alors que nous collaborions avec le Sdis 13. Nous étions partis sur des drones de ma société 'Fly control' qui est devenue 'Block'fire international'. Ce premier drone avait été présenté au congrès national des sapeurs-pompiers à Ajaccio et avait remporté un vif succès.»

«Car la première difficulté

Ecrit par le 23 novembre 2024

des pompiers est de pouvoir atteindre la zone incendie, afin que le feu se propage le moins possible avant leur intervention. Suite à cette présentation, nous avons participé au Concours Lépine à Paris, où nous avons remporté plusieurs prix, ce qui nous a permis de continuer notre collaboration avec le Sdis 13 et de procéder aux premiers essais officiels à Velaux, le centre de formation des pompiers qui se situe à côté de Marseille.»



«Lors de ces essais,

on s'est aperçu que sur 10 petits feux, la boule n'en éteignait que deux. Pourquoi ? Parce qu'il fallait le temps que la mèche se consume pour ouvrir la boule. Ce jour-là, le commandant Eric Rodriguez, du Sids 13 a dit : «Ça a le mérite d'exister, c'est très bien, il faut continuer, mais pourquoi la boule n'éclate-t-elle pas lors de l'impact au sol ? Ce sont les pompiers des Bouches-du-Rhône qui m'ont soufflé l'idée de travailler sur une boule extinctrice qui éclaterait à l'impact, devenant un extincteur autonome.»

La boule extinctrice,

Ce sont deux demi-coques en polystyrène. Au centre de la boule ? Une charge pyrotechnique de 2

Ecrit par le 23 novembre 2024

grammes de poudre noir, soit un pétard. La charge est enveloppée dans de la poudre, du phosphate de monoammonium. C'est une poudre sèche, complètement inoffensive pour les humains comme les animaux et également un fertilisant, fréquemment employée dans les extincteurs.»

Le Block'fire face à la concurrence

« Le Block'Fire représente en efficacité l'équivalent d'un extincteur de 2,5 kilos, alors que la boule ne pèse qu'1,3kg pour 15cm de diamètre. La boule extinctrice est munie d'une languette de sécurité que l'on retire et que l'on lance à proximité ou dans le feu, où elle éclatera à l'impact et éteindra le feu. Elle ne nécessite pas d'entretien ni de vérification comme c'est le cas pour les autres extincteurs. Au terme de 5-6 ans, alors que la durée de vie des extincteurs est de deux ans, vous ouvrez votre boule et vous fertilisez votre jardin, votre potager ou vos bacs de jardinerie avec son contenu.»



Le Block'Fire en situation réelle.

«Où la boule extinctrice est-elle fabriquée ?

Nous visons, avec mon associé, une fabrication 100% française mais pour y arriver le chemin est long et

Écrit par le 23 novembre 2024

complexe. Alors pour des raisons règlementaires et administratives -utilisation de poudre pyrotechnique, sécurisation du lieu de stockage, personnel dument formé et certifié- nous avons choisi de faire fabriquer la partie électronique dans une usine à côté de Hong Kong, tandis que la conception et la fabrication de la boule sont faites en Turquie. Nous allons prendre le temps pour entamer les démarches qui sont longues et rigoureuses pour, comme je vous l'ai dit, fabriquer en France.»

Autre chose dans les cartons ?

«Nous venons de finaliser un nouveau drone, de grande dimension, avec une nacelle permettant de transporter le nouveau Block'fire équipé d'un système de télémétrie et de radar, qui pourra éclater à une altitude précise comme, par exemple, à la cime des arbres, où à mi-parcours entre la cime et le sol ou, encore, plus proche du sol, sur les indications de l'opérateur de largage.»

Les outils recherchés par les pompiers ?

«Ils ont actuellement besoin de deux outils : un drone à caméra thermique pour surveiller la zone incendie après l'extinction des feux et préciser les coordonnées GPS afin de vérifier et d'intervenir sur les points chauds, car cette problématique requiert beaucoup de personnel pour arpenter le terrain et intervenir sur les possibles reprises de feux. L'autre outil est de fabriquer des Block'fire de dimensions plus importantes pour travailler sur les zones incendie inaccessibles.»

Pourquoi les feux prennent-ils autant de proportion ?

«Lorsque la zone de feu est accessible, les pompiers peuvent intervenir rapidement mais lorsque, justement, les zones sont inaccessibles aux pompiers, alors ceux-ci sont obligés de traiter le feu lorsqu'il arrive à eux, même si bien évidemment, les canadiens ont démontré leur efficacité. Les block'Fire interviendront désormais dans ce cadre, à distance, en surveillance, délivrant des informations précises et également en larguant leur système d'extinction.»

Un extincteur nouvelle génération qui s'adresse aussi aux particuliers

«Pourquoi ? Depuis 2015 -les statistiques ne bougent pas- la France compte 300 000 cas d'incendies de maisons ce qui équivaut à une intervention de pompier toutes les deux minutes en moyenne. Ils sont la cause de 10 000 blessés et brûlés victime des flammes et de 460 décès. Un français sur trois est victime d'un incendie au cours de sa vie. Depuis 2008, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans les logements mais pas les extincteurs. Or, plus de la moitié de ces incendies n'auraient pas lieu si les gens en étaient équipés, comme cela se fait au Canada où ils ont divisé par deux les interventions des pompiers pour des incendies domestiques.»

Un modèle économique différent

«Nous avons choisi un nouveau modèle économique qui ne vise pas que les professionnels -avec le drone- mais aussi le marché du particulier qui est mondial et donc colossal. Nous proposerons là, dès le 1er juillet sur notre site Internet, le Block'fire à 99€, dans sa nacelle, à fixer au-dessus du tableau ou compteur électrique, dans une cuisine, partout où le risque incendie peut se déclencher dans la maison. Que l'on soit au domicile ou pas, la boule se déclenchera qu'il s'agisse d'un feu ou d'une étincelle électrique et éteindra le feu.»

Retrouvez toutes les informations [ici](#).

Ecrit par le 23 novembre 2024

La Block'Fire devrait être présentée prochainement en présence du maire de Salon-de-Provence, du député Jean-Marc Zulesi, des représentants du SDIS 13 et du préfet des Bouches-du-Rhône. La date, qui devrait avoir lieu fin juin, et le lieu restent à confirmer.